

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

La Ligue de l'enseignement réaffirme son engagement en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, principe fondamental de sa politique RH.

Conformément aux dispositions légales, nous publions notre **index égalité professionnelle** calculé sur la base des données 2025.

Notre score pour l'année 2026

Pour l'année 2026 (à partir des données de 2025), notre Index s'élève à **94/100**. Ce résultat marque une progression significative par rapport à l'année précédente, où notre index s'élevait à 79 / 100 (données 2024). Cette amélioration traduit l'efficacité des actions mises en œuvre pour garantir une plus grande équité professionnelle.

Indicateur	Résultat	Points obtenus
Écart de rémunération (en %)	0,8 % en faveur des hommes	39/40
Écart des taux d'augmentations individuelles	1,5 % en faveur des hommes	20/20
Écart des taux de promotion	1,1 % en faveur des hommes	15/15
Salariées augmentées après retour de congé maternité	100 %	15/15
Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	2 femmes sur 10	5/10

Analyse

L'amélioration de notre score global (+15 points) s'explique par les actions engagées au cours de l'année pour renforcer l'équité professionnelle. Cette progression reflète notamment le rééquilibrage des augmentations individuelles, qui a permis de garantir une répartition plus homogène entre les femmes et les hommes. Elle traduit également une meilleure équité dans l'accès aux promotions, témoignant de la vigilance portée aux parcours professionnels et aux évolutions de carrière.

Axes de vigilance et engagements

La Ligue de l'enseignement demeure pleinement mobilisée afin de consolider ces résultats et poursuivre sa dynamique de progression. La Ligue continuera à veiller au maintien d'un haut niveau d'équité salariale entre les femmes et les hommes, tout en garantissant une répartition équilibrée des augmentations individuelles et des promotions. Une attention particulière sera également portée au renforcement de la mixité à tous les niveaux de responsabilité, ainsi qu'à l'amélioration de la représentation équilibrée des femmes et des hommes parmi les plus hautes rémunérations. Ces actions s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue visant à garantir une égalité professionnelle durable. Avec un index de 94/100, la Ligue de l'enseignement confirme son engagement concret en faveur de l'égalité professionnelle. Cet engagement s'inscrit dans la durée et constitue un levier essentiel pour promouvoir un environnement de travail équitable, inclusif et respectueux de chacune et chacun.